

Soutenez la liberté d'expression
et réduisez vos impôts.

Je fais un don

Une machine à vendanger transporte des raisins pendant les vendanges au Château de La Tour, dans le vignoble du Clos Vougeot à Vougeot, dans la région viticole de Bourgogne, le 11 septembre 2023.

© ARNAUD FINISTRE / AFP

Danger

Qui risque d'être le secteur de l'économie française le plus impacté par la politique économique de Trump ?

Pendant sa campagne, Donald Trump a promis des droits de douane de 10 % à 20 % sur toutes ses importations d'où qu'elles viennent (et davantage pour certains pays comme la Chine et même le Mexique). Ce serait évidemment un choc négatif pour les exportations françaises vers les Etats-Unis qui se montaient à 45 milliards d'euros en 2023.

Atlantico : Les États-Unis sont notre quatrième plus gros client après l'Italie, l'Allemagne et la Belgique. Alors que Donald Trump est officiellement investi 47ème président américain, à quels impacts pour l'export français vers les États-Unis faut-il s'attendre ? Quels seront les secteurs les plus touchés ?

Jean-Marc Siroën : Pendant sa campagne, Donald Trump a promis des droits de douane de 10 % à 20 % sur toutes ses importations d'où qu'elles viennent (et davantage pour certains pays comme la Chine et même le Mexique). Ce serait évidemment un choc négatif pour les exportations françaises vers les Etats-Unis qui se montaient à 45 milliards d'euros en 2023. À noter, néanmoins, que les exportations de services, abritées des droits de douane, étaient

sensiblement du même montant (43 milliards). Ce montant non négligeable des exportations de biens - les Etats-Unis sont notre quatrième client -, dans une période de faible croissance, en rajoute une couche à la morosité ambiante. L'effet négatif des droits de douane est exponentiel : 5 %, 10 % sont des taux assez habituels qui peuvent s'absorber. 20 %, c'est déjà plus compliqué, au-delà, le droit peut devenir quasi prohibitif.

Le secteur aéronautique est le premier exportateur français vers les Etats-Unis (17,6 % du total). L'effet d'un droit de douane serait limité. Les difficultés de Boeing qui, par ailleurs, souffrirait d'une taxation de ses importations de composants et de pièces détachées, renforcent la position d'Airbus. De même, on peut penser que Donald Trump sera prudent sur les produits pharmaceutiques (9,0 % des exportations françaises) car elle causerait une hausse des prix voire des pénuries très impopulaires. Pour les parfums, les cosmétiques et plus généralement l'industrie du luxe, tout dépendra de la sensibilité de la demande aux prix de ses produits. Un des secteurs le plus menacé est celui des machines et équipements et, notamment des éoliennes dont les exportations avaient beaucoup progressé ces dernières années, surtout si, comme il l'a promis, le Président tire un trait sur ce type d'énergies renouvelables. Mais c'est sur le secteur de la boisson - vins, spiritueux et, surtout, cognac - que les projecteurs sont braqués. Le montant des exportations est relativement modeste (3,9 milliards d'euros) mais très ciblé sur certains produits et certaines régions. Le précédent de 2019-2021 de hausse des droits de douane a laissé un très mauvais souvenir chez les producteurs concernés.

« Tarifs douaniers sont les deux plus beaux mots du dictionnaire », a déclaré publiquement Donald Trump en octobre 2024, en pleine campagne présidentielle à l'Economic Club of Chicago. Pour autant, la France - et l'UE dans une moindre mesure - peuvent-elles se protéger face à ces hausses de tarifs douaniers mis en place par Donald Trump ?

Les goûts esthétiques de Donald Trump n'appartiennent qu'à lui. Ce qui est assez étonnant dans cette admiration pour les droits de douane, c'est qu'il les justifie davantage pour les recettes fiscales qu'elles procurent que par sa volonté de protéger l'industrie américaine, comme c'était pourtant le cas lors de son premier mandat. Si telle avait été le cas, il aurait

ciblé les droits de douane sur les secteurs les plus sensibles. Il ne semble pas que ce soient ses intentions : ce serait le même droit pour à peu près tous les pays et pour tous les produits. Il parie ainsi que les droits de douane seraient à la charge des producteurs étrangers plutôt que répercutés sur les consommateurs américains (ce qui ferait des droits de douane un impôt déguisé). Ils permettraient ainsi de faire financer une bonne partie de ses dépenses publiques par les pays étrangers tout en limitant les effets inflationnistes des droits de douane. C'est de la méthode Coué.

Pour les pays exportateurs, il n'existe pas tellement d'autres mesures de rétorsion possibles que la hausse « réciproque » des droits de douane au risque d'enclencher une surenchère dans un jeu « perdant-perdant ». Le repoussoir des années 1930 de hausse généralisée des droits douane, qui avait été dissuasif jusque-là, n'en est visiblement plus un pour Donald Trump bien décidé à mettre définitivement fin au système multilatéral de l'après-guerre pour mettre en place une alternative au « chacun pour soi ». On remarquera au passage que les Etats-Unis n'ont même plus besoin de quitter l'Organisation Mondiale du Commerce pour s'affranchir de ses règles !

La France seule ne peut pas augmenter seule son droit de douane puisque la politique commerciale, et donc les droits de douane et les mesures de rétorsion commerciales, se détermine au niveau européen à la majorité qualifiée. La France poussera certainement en faveur de rétorsions. L'Allemagne, grand exportateur d'automobiles (secteur par ailleurs en crise profonde) et qui risque d'être le grand perdant européen du protectionnisme américain, pourrait être tenté de négocier. Néanmoins, avec Trump qui n'envisage la négociation que comme un rapport de force, la bonne stratégie serait de répliquer avant de négocier, en visant notamment les industries américaines situées dans les « swing states » (la Commission sait faire ce genre de ciblage).

Quid du secteur de l'énergie ? Donald Trump promet d'inonder l'Europe de gaz. Est-ce une bonne nouvelle pour l'industrie française ?

« Forer, forer, forer », a lancé Trump. Augmenter la production d'énergie fossile risque de conduire à une chute des prix dont l'histoire récente montre qu'ils sont très volatils. Une augmentation même modérée de l'offre peut suffire à provoquer une forte chute des prix alors même que la croissance mondiale est plutôt au ralenti. Cette baisse n'arrangera pas forcément les compagnies pétrolières américaines qui préfèrent des prix élevés dont ils ont besoin pour rentabiliser leurs investissements. Cela n'arrangera pas non plus un certain nombre d'amis de l'Amérique comme l'Arabie saoudite.

Cependant, pour l'Europe où l'énergie chère pénalise son industrie, cette baisse des prix serait une aubaine économique, un peu moins pour la France que pour l'Allemagne, plus dépendante du gaz. Gain économique, sans doute, mais mauvaise nouvelle pour ses objectifs écologiques puisque la surproduction d'énergies fossiles et la chute de ses prix ralentiraient le rythme de la transition.

